

RECRUTEMENT

**un médecin du travail à temps plein
ou deux médecins du travail à temps partiel
en CDI de droit public**

Prise de poste souhaitée au 1^{er} septembre 2021



Pour son compte, et celui des autres services déconcentrés dans les Hauts-de-France du Ministère de la Transition Écologique (MTE) :
Direction Interdépartementale des Routes, Direction InterRégionale de la Mer,
ainsi que des directions régionales des Établissements Publics placés sous la tutelle du MTE :
Voies Navigables de France, Centre d'expertise sur les risques, l'environnement, l'aménagement et la mobilité (Cerema).

Afin d'assurer la prévention de risques professionnels variés. Au-delà des postes à caractère administratif, ces services emploient des agents qui exercent des métiers plus exposés : inspecteurs des installations classées en milieu industriel, contrôleurs des transports terrestres sur route et en entreprise, agents d'exploitation de la route et des voies navigables, travailleurs postés, agents des capitaineries, contrôleurs des pêches, techniciens de laboratoire, hydromètres (...), dans les secteurs géographiques de **Lille et Arras**.

Le cabinet médical principal, bien équipé, est situé près des gares à Lille, avec un parking accessible.

Formation : CES, DES de médecine du travail, ou formation qualifiante

Poste attractif : autonomie, collégialité, calcul des effectifs suivis propre au ministère, formation continue.

Au sein d'une équipe médicale associant des médecins, une infirmière, des assistantes .

Collaboration avec un service social dynamique et avec des conseillers de prévention dans chaque service

Exercice à temps plein fixé avec 19 jours de RTT, 25 jours de congés annuels, 2 jours de fractionnement, soit 46 jours gérés comme des congés.

Rémunération déterminée sur grille ministérielle avec reprise de l'ancienneté.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Elodie PATTE - Tél : 03 20 13 48 12
elodie.patte-gondran@developpement-durable.gouv.fr

Dr Audrey EGLINGER - Tél : 03 20 40 55 22
audrey.eglinger@developpement-durable.gouv.fr